

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1 — CAHORS
A. COUSSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ
ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

LES FRÈRES ENNEMIS

M. Rochefort passe un mauvais quart d'heure. Il semble bien, pour sa réputation, que ce soit le dernier. Rejeté par près de trois cents groupements de socialistes, il reçoit chaque jour de terribles bordées de son ancien associé Vaughan, de l'*Aurore* et de Gérauld-Richard, de la *Petite République*. Le *Radical* porte aussi des coups intéressants que compte et dénombre la presse modérée.

Rochefort n'a jamais eu de caractère ; son existence s'est passée toute entière à attaquer le lendemain ce qu'il avait soutenu la veille. Doué d'une verve satirique peu commune, ayant des mots à l'emporte-pièce, il s'est vite fait une clientèle importante de lecteurs, dont beaucoup ont pris ses turlupinades pour de valables raisons. Cette vogue lui a valu les appointements de dix mille francs par mois qu'il touche à l'*Intransigeant*, sans compter ce que ses articles, comme ceux en faveur des chemins de fer du Sud et de Panama lui ont rapporté. Pour ces derniers le rapport Vallé en indique le chiffre : cent soixante-sept mille francs, qui, pas plus que ceux payés à Eiffel, ne rentreront dans la caisse des actionnaires du Canal.

Rochefort a été, pour la troisième République, l'agent de désorganisation et de désagrégation que Dumas, dans l'*Etrangère*, appelle le *vibrion*, et dont il donne une si complète définition. Relisez le passage et appliquez-le à Rochefort ; l'adéquation est complète. Rochefort-vibrion a combattu la République en Gambetta et Ferry, aux heures où il était le plus nécessaire de se solidariser ; il a tenté la ruine de la République en faisant ses cabrioles devant le cheval noir de Boulanger ; il s'est vanté d'avoir empêché l'émeute dans la rue, à l'entournement de Victor Noir, et d'avoir voulu arrêter la marche de la Commune. Il a écrit ces choses dans une lettre plate au général Trochu qui lui a répondu par l'expression mesurée et catégorique du mépris le plus outrageant. Les deux lettres, celle de Rochefort et celle de Trochu, ont été publiées ces jours-ci, le public a pu en juger.

Eh bien, il ne faut pas plaindre Rochefort ! Il restera, par son esprit, dans les lettres françaises, et c'est déjà une gloire suffisante, à mon gré. Le mieux qu'il puisse lui arriver, c'est qu'on ne s'avise pas de trop étudier sa vie, il n'a connu ni la grandeur des sentiments, ni la reconnaissance, ni le désintéressement.

Rochefort est de ces hommes dont parfois on peut se servir, mais à la condition de ne jamais leur accorder la moindre considération. C'est ce qui ressort des documents publiés chaque jour par l'*Aurore*, la *Petite République* et le *Radical*, dont on peut recommander la lecture à qui veut se renseigner sur celui que ces feuilles appellent *Brididi*, *fantoche*, *rénégat*, *Riquet à la Houpe*, etc.

Socialistes de l'*Intransigeant* et socialistes de la *Petite République* sont devenus des frères ennemis. Qu'ils continuent à se

jeter leurs vérités à la face, pour l'édification de la galerie.

C. R.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 11 juin

Avant l'ouverture d'un troisième tour de scrutin pour la nomination de trois secrétaires, le président donne lecture de la lettre par laquelle M. Claude Rajon déclare déclinier toute candidature. Puis, en vue du troisième tour qui doit suivre, pour l'élection d'un troisième et dernier questeur, le président communique des lettres par lesquelles MM. Bizzarelli, Pajot et Antoine Perrier font connaître qu'ils ne sont plus candidats.

Pendant le dépouillement, on expédie encore sans débat la validation de quelques élections.

M. Solages, du Tarn, est validé. Après cette validation, plusieurs voix crient à gauche :

« Malgré la pression patronale ! malgré la pression gouvernementale ! »

MM. Binder, Jourde et Lhopitau sont élus secrétaires.

M. Guillemet, questeur sortant, est élu par 278 voix.

M. Sarrien déclare la Chambre constituée.

Séance du 13 juin

Après un long discours de M. Deschanel, M. Millerand commence son interpellation sur la politique générale du cabinet Méline. L'éminent orateur reproche à M. Méline son alliance avec la droite et déclare que les sincères républicains ne peuvent accorder leur confiance qu'à un ministère réformateur de gauche.

M. Méline répond, mais il est souvent interrompu par des députés républicains. M. Bourgeois montre avec une admirable clarté que le suffrage universel des 8 et 22 mai a désapprouvé la politique obscure du cabinet Méline.

La suite de la discussion est renvoyée à la prochaine séance.

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

L'esprit public et l'éducation

La *Revue de l'enseignement primaire* n° 37 contient sous ce titre un excellent article de M. J. Delvaile professeur de philosophie au lycée d'Angoulême.

Le début et la conclusion sont à citer :

« Les efforts de tous les éducateurs de la jeunesse ne doivent pas tendre seulement à meubler de notions les jeunes intelligences ; leur mission est plus haute, plus importante au point de vue social.

Sous un régime démocratique comme le nôtre, dans un pays de suffrage universel comme la France, où ce n'est plus une élite seule qui est appelée à la conduite des affaires, mais où tout homme a le devoir d'exprimer son avis, nous avons besoin, pour que rien ne contrarie notre marche, d'être guidés par ce qu'on appelle un esprit public ».

Après avoir défini l'esprit public, l'auteur exprime l'opinion que l'instituteur doit avoir une grande influence morale et sous la forme simple que revêtent ses leçons, il lui est possible d'introduire et de développer chez les autres de l'ardeur et de l'enthousiasme.

Il compare l'influence exercée par l'instituteur à celle qu'exerçait Socrate sur ses contemporains. C'était un généralisateur par excellence. Comme lui « l'instituteur partira des choses les plus simples pour poser les grands problèmes qui ont, de tout temps, préoccupé l'esprit humain. Forcer l'intelligence de l'enfant à s'élever des objets particuliers aux conceptions générales, aux idées directrices de l'esprit, aux principes régulateurs de la pratique : voilà la condition essentielle de la formation des esprits, de leur virilité et de leur indépendance ».

Suivant M. Delvaile un éducateur deviendra le trait d'union social, le point de jonction entre les classes qu'il saura instruire de leurs devoirs respectifs ».

« Pour atteindre ce but, l'œuvre de l'instituteur ne sera pas toujours facile, il lui faudra lutter contre des préjugés enracinés dans des intelligences qui, trop souvent ne semblent pas se douter du lourd fardeau qui les encombre.... L'instituteur doit être un de ces hommes vaillants qui fera l'union de tous les citoyens, grâce aux principes consacrant la liberté de l'esprit et la liberté de vouloir ».

Mais pour constituer cet esprit public les leçons de l'école ne suffisent pas. Il faut suivre les élèves à leur sortie de l'école, les y attirer encore aux heures de liberté que leur laisse l'atelier ou le magasin. Les œuvres complémentaires de l'école sont venues apporter leur puissante contribution aux effets déjà produits ; elles en assurent et continuent les bienfaits.

« Ce n'est pas seulement pour s'instruire qu'un homme a besoin d'un maître ; ne serait-ce que pour goûter les vrais plaisirs de la vie, une forte discipline lui est nécessaire.

Comme le disait Michelet, tous, hommes d'études, artistes, savants nous avons un devoir saint et sacré envers le peuple : celui de façonner sa vie, et de refaire dans notre pays l'esprit public qui fait défaut... Ce n'est pas seulement dans les classes du lycée que nous contribuerons à former l'esprit public de notre pays, c'est en allant dans les milieux populaires porter notre contingent de forces à ceux qui, suivant une expression célèbre, ont « sécularisé la vertu ».

L'auteur montre longuement que les modestes fonctionnaires qui ont pour mission de refaire l'âme du pays ne sont pas toujours, dans la vie réelle, au rang qu'ils méritent.

L'on oublie, dit-il, la place que doit avoir, dans une nation, l'éducation de tous. « On rencontre souvent des hommes de bon sens, et même d'une certaine valeur intellectuelle qui, fiers de leur situation, ayant réussi dans le commerce, l'industrie, ou dans l'exercice d'une profession libérale, n'ont guère de considération pour un instituteur ou un professeur.... Cette attitude singulière à l'égard des éducateurs, se généralisant trop, produit une véritable *erreur sociale*, dont il est aisé d'apercevoir les causes. Elle s'explique d'abord par le vice inhérent à la nature humaine, par notre *orgueil* qui nous fait croire que nous serions devenus ce que nous sommes sans l'aide de personne....

Voici comment conclut l'auteur : « Quand on connaît les causes d'un mal, on en voit bientôt le remède, et l'on saura l'appliquer.

L'instituteur, le professeur auront pour tâche d'enlever de l'esprit des enfants et des jeunes gens ses idées corruptrices de l'état social, orgueil et fierté mal placés, admiration de la richesse et non du talent réel ou des qualités morales. Leur apprendre à estimer les hommes selon leur valeur réelle, à les juger d'après leurs actes, ce sera le moyen de réformer l'esprit public ; et, accomplissant ce devoir social, ils auront, par surcroît, le bonheur d'être eux-mêmes plus estimés, et d'avoir à leur profit modifié le sentiment de leurs concitoyens.

Certes, la tâche est ardue, nul ne l'ignore ; et ceux qui se consacrent à l'éducation savent mieux que personne combien il est difficile d'arracher d'une intelligence les idées funestes que l'influence ambiante contribue tant à développer. Mais ce que nous ne devons pas laisser ignorer non plus, c'est qu'il y a parmi nous des hommes qui suffiront à cette tâche, et sauront bien mériter

de la patrie. C'est aussi notre devoir à tous, sans nous départir de notre modestie habituelle, de le rappeler, à l'occasion, à ceux qui trop souvent paraissent l'oublier ».

Nous sommes heureux de donner une adhésion complète aux opinions si bien présentées par le distingué professeur sur le rôle de l'éducateur au point de vue social et il nous pardonnera de l'avoir cité tout au long afin de répandre dans le public des idées qui nous sont chères.

UN AMI DU PROGRÈS.

INFORMATIONS

La Revision

MM. Chiché, Ch. Bernard, Morinaud, Gros, Ch. Giron, Théron, Goussot, Vaux, Paul Bernard, Castelin, Paulin Méry, Emile Bordier déposeront, dans les premiers jours de la semaine, une résolution ainsi conçue : « Il y a lieu de reviser la Constitution de 1875. »

M. Chiché demandera l'urgence et la discussion immédiate.

Le cabinet du nouveau président

M. Deschanel, président de la Chambre, a pris comme chef de cabinet M. Emile Charrier, sous-chef de cabinet du ministre de l'intérieur.

Les élections d'argent

Extrait d'un article de M. Paul de Cassagnac, écrit dans l'*Autorité* :

La corruption électorale est la plus abominable des corruptions, et je ne connais rien d'aussi méprisable que le candidat qui achète les consciences, car celui qui est acheté a souvent la circonstance atténuante de la misère et de la faim.

Si la règle devait s'appliquer, SANS EXCEPTION, à toutes les candidatures vicieuses à l'aide de la richesse, je dirais sans hésiter : « Brisez, cassez les élections infâmes dans lesquelles la corruption s'est vautrée, et chassez du Parlement à coups de lanterne, les drôles qui ont payé leurs circonscriptions comme on paie un troupeau de cochons au marché, et qui ne méritaient la sympathie des électeurs, ni par l'intelligence, ni par le talent, moins encore par les services rendus !

Sévère, mais combien juste !

Manifestation Russophile

Le colonel Vassilieff et les officiers russes du 39^e régiment, venus à Rouen pour rendre visite aux officiers du 39^e de ligne français ont été l'objet d'une manifestation sympathique au concours hippique.

Une dame leur a offert un bouquet, la musique militaire a joué l'Hymne russe et la *Marseillaise*, aux cris répétés de : « Vive la Russie ! Vive la France ! ». Un grand bal a eu lieu au cercle militaire.

Le monument Flachet

L'inauguration du monument élevé, dans le quartier de la plaine Monceaux, à l'ingénieur Flachet, a eu lieu, en présence des représentants de la municipalité parisienne, des membres de la Société des ingénieurs civils de France, dont Flachet fut le président, et des représentants des sociétés d'ingénieurs de l'étranger.

De nombreux discours ont été prononcés.

L'incident de Saint-Cyr

L'enquête à laquelle il a été procédé sur l'indiscrétion commise relativement au sujet de composition française du concours d'admis-

sion à Saint-Cyr, a démontré que quelques-uns des candidats connaissaient ce sujet à l'avance. Cette composition va donc être recommencée. Le *Journal officiel* publie, en effet, une note à cet effet. L'enquête a produit un premier résultat, à savoir qu'il y a eu divulgation du sujet de composition, mais elle n'a pu faire connaître l'auteur de l'indiscrétion.

Quant à la maison d'enseignement dont les élèves ont profité de l'indiscrétion, quelques-uns de nos confrères affirment que c'est celle des PP. Jésuites de la rue des Postes.

En Algérie

Sur l'ordre du ministre de l'intérieur, MM. Max Régis, Philippi et les autres condamnés algériens ont été remis en liberté hier lundi.

Troubles en Algérie

Des manifestations hostiles se sont produites contre la famille de M. Lépine.

La foule entoura un colonel qui voulait essayer de rétablir l'ordre, se répandant en injures, crachant sur son uniforme, lui lançant des cailloux, dont un lui fit à l'épaule une contusion sans gravité, criant : « A bas les traîtres ! A bas les vendus ! A bas les juifs ! »

Malgré les efforts du commissaire central, qui survint, le colonel ne put pas être dégagé et fut reconduit jusqu'à son domicile au milieu des injures des manifestants.

Durant la soirée, des bandes d'antijuifs recommencèrent des manifestations bruyantes. Un café juif, situé derrière le théâtre, eut sa devanture brisée à coups de pierres ; plusieurs juifs furent assaillis.

L'« Intransigeant » poursuivi

M. Gaston Menier, député de Seine-et-Marne, assigne en diffamation l'*Intransigeant*, qui a affirmé qu'il avait pris et emporté chez lui le dossier relatif à son élection.

Les Alsaciens-Lorrains

La Société de prévoyance et de secours mutuels des Alsaciens-Lorrains a donné au Salon des familles, son banquet annuel sous la présidence de M. Marcel Habert, député de Seine-Oise, qui remplaçait M. Paul Déroulède. A la table d'honneur avaient pris place MM. Blès, président ; Niessan, secrétaire général ; les membres du conseil de la Société, les représentants des Sociétés d'Alsaciens-Lorrains de Paris et de la banlieue.

Incident franco-suisse

Un Italien expulsé de la Suisse par le conseil fédéral a été conduit à la frontière française du Jura.

Le gouvernement français a protesté contre ce procédé, comme contraire aux rapports internationaux, et l'expulsé a été ramené sur le territoire suisse, où l'on n'a pas encore décidé ce qu'on en fera.

Duels

A la suite d'un article le concernant, pu-

blié par la *Petite République*, M. Boni de Castellane, député des Basses-Alpes, a envoyé ses témoins à M. Tarot, signataire de cet article.

— A la suite d'une polémique de presse, M. le docteur Denoix, sénateur de la Dordogne, a envoyé ses témoins à M. Lascaux, secrétaire du comité radical de Sarlat, qui a constitué les siens. Une rencontre est imminente.

Un panama Anglais

La vénalité de la presse anglaise. — 250,000 francs pour un article

On lit dans la *Patrie* :

La faillite de M. Hodson est riche en enseignements. M. Hodson a déclaré à un rédacteur de l'*Evening News* qu'il doit sa perte aux journaux anglais qui l'assaillaient de demandes incessantes d'argent. C'était d'après lui, une véritable procession dans l'antichambre du *Midland hotel*, où il avait son bureau. Il y en avait quelquefois plus de vingt à la fois et leurs exigences étaient énormes. Il se rappelle avoir donné un demi-million ! en une fois : un autre a reçu 250,000 fr. pour un seul article. Et tout cela sans les annonces, qui étaient payées à part au tarif habituel des journaux.

Eh bien ! mais, il nous paraît que les journalistes anglais qui daubaient si fort sur la France, à propos du Panama, auraient mieux fait de se taire.

La guerre hispano-américaine

Une sortie de la Havane

Une dépêche officielle annonce que les navires espagnols *Conde Venadito*, *Nueva Espana* et *Ligera* sont sortis de la Havane pour attaquer l'escadrille américaine qui bloquait le port. Celle-ci a refusé le combat et a battu en retraite.

Contre les côtes d'Espagne

Parmi les bruits singuliers mis en circulation, il faut signaler celui d'après lequel une flotte américaine serait prochainement envoyée sur les côtes d'Espagne. Elle comprendrait un certain nombre de navires rapides actuellement réunis à Hampton-Roads, et qui seraient le *Minneapolis*, le *Cincinnati*, le *Newark*, le *Buffalo*, le *Yale*, le *Haward* et le *Dixie*, qui, tous, ont une vitesse moyenne de plus de 20 nœuds.

Un canon monstre

Les Américains achèvent en ce moment un canon qui serait le plus gros et le plus puissant qui existe. Ce canon pèsera 126 tonnes, soit 6 tonnes de plus que le canon Krupp envoyé par les Allemands à l'Exposition de Chicago. Le calibre est de 400^{mm} et la longueur de 14^m98. A la culasse, ce joujou aura 1^m52 de diamètre. Les projectiles pèseront, d'ailleurs, le poids fantastique de 1,043 kilos, plus d'une tonne, et la charge ne pèsera pas moins de 453 kilos. Avec un commandement suffisant, la pièce pourra envoyer son projectile énorme à plus de

25 kilomètres. Il est vrai que le coût de ce canon est évalué à 600.000 fr.

Incendie en mer

Le vapeur « Saint-Sébastien », allant à Marseille avec une cargaison de graisses et d'autres marchandises inflammables, a brûlé. On n'a pas pu se rendre maître du feu.

Naufrage

Le canot « La Patrie », armateur Triboulet, monté par trois hommes, revenait de la pêche au maquereau lorsqu'il a chaviré sous voiles, à un mille du port, par suite de la violence du vent. Les trois hommes sont noyés.

Le canot « Fribourg » a chaviré en lui voulant porter secours. Les sauveteurs ont été recueillis par un autre canot.

Terrible écroulement

A Blot, petit village à cinq kilomètres d'Antibes, une maison en mauvais état s'est écroulée, entraînant la chute de trois autres maisons.

On compte à l'heure actuelle trente morts et de nombreux blessés.

Le 112^e de ligne, ainsi que les autorités sont sur les lieux. De nombreux médecins venus des environs prodigent leurs soins aux blessés.

Tremblements de terre

On a ressenti à Oran un tremblement de terre des plus violents, qui a duré huit secondes environ, se produisant dans la direction de l'ouest au sud-est. Il n'y a pas eu d'accident de personnes ; quelques maisons ont été fortement lézardées.

Une forte secousse de tremblement de terre a été ressentie à Lagonero, Italie. On ne signale aucun dégât.

Toreador blessé mortellement

Aux courses de taureaux de Narbonne un toréador a été très gravement blessé.

A la dernière heure on annonce que son état est désespéré.

Fauque — c'est le nom du toréador — s'était marié, il y a six mois, à Narbonne.

Un nouveau Vacher

Un assassinat qui rappelle les plus horribles forfaits de Vacher, vient d'être commis à Saint-André-de-Corcy, Ain. Une fillette de quatorze ans, bergère, au service d'une dame Bodin, a été tuée, puis violée.

Actuellement, on ne possède aucune trace de l'assassin. Le parquet de Trévoux poursuit l'enquête.

Condamnation à mort

La cour d'assises d'Angoulême a condamné à la peine de mort un nommé Vinsonneau, reconnu coupable d'avoir assassiné la femme Chadefaud, âgée de 73 ans, habitant Touzad, arrondissement de Cognac. L'exécution aura lieu à Angoulême.

Si vous avez les digestions pénibles, lourdeurs, somnolence, congestions après les repas, prenez les Pilules Suisses et vous serez soulagé. 1 fr. 50

CHRONIQUE LOCALE

Votes de nos députés

Dans la séance de jeudi, sur la proposition d'ajournement de la nomination du bureau définitif, formulée par M. Breton, député radical, et repoussée par 312 voix contre 221, M. Lachèze a voté *contre* ; MM. Rey et Vival ont voté *pour*.

Liste des instituteurs et des institutrices publics auxquels des promotions ont été accordées

Instituteurs. — Promotions à la 1^{re} classe (exclusivement au choix) : MM. Rougié, à Vire ; Vidal, à Lherm ; Fric, à Bagnac.

Promotions à la 2^e classe au choix : MM. Dardes, à Fontanes-Lunegarde ; Vayssié, à Montcabrié.

D'après l'ancienneté dans la classe : MM. Tillet, à Gintrac ; Lestrade, à Montet-Bouzal.

Promotions à la 3^e classe, au choix : M. Biassette à Souscéyrac.

D'après l'ancienneté dans la classe : MM. Pousson, à Gigouzac ; Maurel, à Labastide-du-Vert ; Pons, à Espédaillac ; Lafaurie, à Saint-Hilaire ; Sourzat, à Rocamadour.

Promotions à la 4^e classe, au choix : MM. Delvert, à Faycelles ; Auricoste, à Gourdon.

D'après l'ancienneté dans la classe : MM. Pouget, à Beaumat ; Delpon, à Linac ; Bonnet, à Cuzac.

Titularisations : MM. Audubert, à Bédier ; Annès, à Prayssac.

Institutrices. — Promotions à la 1^{re} classe d'après l'ancienneté générale des services : Mmes Bédrières, à Martignac ; Dercargues, à Saignes ; Laval à Mauroux ; Boutaric, à Ceint-d'Eau ; Fourès, à Gondou.

Promotions à la 2^e classe d'après l'ancienneté générale des services :

Mmes Espitalié, à Bouziès ; Alanche, à Saint-Michel-Loubéjou ; Agelon, à Girande ; Faure, à Calès ; Bouygues, à Camboulit ; Donalieu, à Saint-Simon ; Constans, à Albiac ; Laveyssière, à Saint-Laurent-les-Tours ; Toulade, à Saint-Jean-M. ; Navarre, à Laval ; Lafon, à Gigouzac ; Gèrémie, à Sénailac ; Métayer, à Espère ; Soulié, à Bannes ; Clamagirand, à Anglars ; Bros, à Terrou ; Vic, à Latronquière ; Pradelle, à Tour-de-Faure ; Picaudou, à Payrignac ; Blanchou, à Orniac ; Destresses, à Gluges ; Vignié, à Artix ; Cosse, à Lachapelle-Auzac ; Audeguin, à Terry ; Asfaux, à Calviac ; Bonnet, à Ladirat ; Barrière, à Blanzaguet ; Lachèze, à Loupiac ; Blancot, à Rignac.

Promotions à la 3^e classe au choix : Mme Lemoine, à Gramat.

A l'ancienneté générale des services : Mmes Delbos, à Saint-Daunès ; Vaur, à Molières ; Lascoux, à Fons ; Dantony, à Rampoux ; Cantaloube, à Issepts ; Lavabre, à Saint-Médard-Nicourby ; Capsal, à Linars (Concorès) ; Laborde, à Figeac ; Lacombe, à Saint-Sulpice ; Jaubert, à Nadillac (le Roc) ; Bonnet, à Cahors ; Miquel, à Soturac ; Miquel, à Ussel ; Marcellin, à May-

LE COCHER 606

Première partie

XV

LES SUITES D'UN PARI

Le lendemain matin, il descendit place Breda, et entra chez un marchand de vin où deux cochers de sa connaissance se réunissaient pour déjeuner quand cela leur était possible. Il les trouva ce jour-là très joyeux et très animés à quelques pas de la station, veillant de temps à autre sur leurs chevaux.

Ces deux cochers avaient occupé dans le monde une autre situation.

L'un, un ancien notaire, avait tenu sa place dans une petite ville de province, et était venu cacher sa misère à Paris, par suite d'affaires maladroites et malheureuses. Forcé de vendre son étude, il n'avait pu supporter l'idée de vivre pauvre au milieu de ses connaissances et ses amis. Et Paris lui avait offert comme ressource suprême un fiacre à conduire, il s'était résigné.

L'autre camarade de Levignan était un industriel très honnête, qui avait préféré solder

ses créances et rester pauvre. Tout deux accueillirent la nouvelle du bonheur de leur copain avec des félicitations sincères.

— Allons, en voilà un de nous qui a de la chance ! Cela ne se voit guère ; aussi faut-il le noter.

— C'est vrai ; le métier de cocher c'est pas toujours un commencement, mais une fin ; et puis, il n'y a pas d'avancement.

— Vous vous trompez dit Levignan, n'est-ce pas vous qui m'avez appris mon métier pour vingt-cinq francs ? Ce n'est pas cher, il est vrai.

— Vous le saviez d'avance ; vous connaissiez les rues de Paris, que c'était plaisir à voir.

— Oui, je les connais trop bien, remarqua Levignan, mais c'est ainsi que les cochers montent en grade, et vous êtes un ancien, vous, père Coutard.

— Un ancien, hélas ! il y a dix-sept ans que je traîne les bourgeois, et il y en a de drôles, bon Dieu !

— Vrai, cela ne m'étonne pas, et pour ma part j'ai ri souvent. Certaines gens sont si fiers de se donner le luxe d'une voiture pour deux francs !

— Et si sots. Allons fouette cocher ! Le cocher a bonne envie de s'endormir, mais le cheval a l'instinct ; pourvu que la rue ne soit pas trop encombrée, il s'en tire tout seul. Tout à coup, si c'est en été, la voix du bourgeois part de l'intérieur, derrière votre dos et vous réveille.

— Prenez à droite !

— On y va ! Généralement on tourne à gauche, car le bourgeois ne s'y entend pas plus qu'une oie à commander des dindons. Mais parfois la pratique s'obstine. Bon ? l'itinéraire est changé.... Pourquoi ? le pauvre cocher n'en sais rien et, ne retrouvant pas son somme, il regarde de ça et de là. Dieu ! quelle jolie femme au bras d'un grand dadais. Bien ! le bourgeois saute hors de la voiture et paye généreusement sa course trois francs. Il n'y a rien à dire, d'autant mieux que la jolie femme monte.

— Vite ! dit-elle.
« On croit quelle est pressée parce quelle est montée seule, et, règle générale, les jolies femmes qui vont seules en fiacre sont pressées. En avant le fouet ! Le cheval qui marche au pas depuis un quart d'heure, a un mouvement d'amour-propre ; il s'élançait et accroche.

La jolie femme pousse des cris perçants. La voiture recule. Le cheval piétine de colère. On veut le corriger, mais il piétine de plus belle et s'abat !

« En voilà bien d'une autre !

« La portière s'ouvre, et la femme évanouie est emportée par le bourgeois de tout à l'heure, et disparaît. On se débat avec un sergent de ville, avec le rassemblement, car il ne tombe pas une épingle à Paris sans que les badauds accourent. Bref, c'est une course de perdue, et combien encore !

L'ancien notaire continua :
— Et le bourgeois philanthrope ! Il y en a qui protègent les chevaux :

— Allez vite, mais n'usez pas du fouet je

vous en prie !

« On promet et on ne tient pas. Alors ce sont des cris. J'étais un jour hors barrière. Je rencontre un camarade pas mal en train, qui fouettait son cheval à tour de bras. L'animal éperdu volait comme un zèbre, et une voix tremblante criait à la portière :

— Arrêtez ! arrêtez !

« A ce moment un bourgeois se précipite, retient le cheval, arrache le fouet au camarade. Ce fut fait en un clin d'œil.

« Une femme descend de la voiture. Une fille du peuple, mais jolie et si jeune !... presque un enfant. Je l'entendis murmurer un : — Merci, monsieur ! — que j'aurais bien voulu recevoir. Le bourgeois me fit signe. Je retournais à vide, et, après avoir glissé la pièce au camarade, il aida la jeune fille à monter dans ma voiture, et s'éloigna. Mais il avait une figure assez remarquable pour qu'on ne l'oublie pas : un air froid et des yeux perçants. Quand je le rencontre, je le regarde ; et si ma boîte est vide, il m'arrête. C'est comme cela que j'ai su son nom et son adresse : boulevard Haussmann, M. Johnson.

Levignan sourit.

— Ah ! dit-il, je le connais, celui-là.

On continua sur ce ton pendant quelques minutes, on but aux frais de Levignan une bouteille de Bordeaux, et l'on se sépara avec regret, mais aussi avec le calme de vieux philosophes.

(A suivre.)

THEATRE DE CAHORS

Jeudi 16 juin

La troupe de M. DUJARDIN, directeur du théâtre municipal d'Agen, donnera jeudi prochain, sur notre scène

LES HUGUENOTS

Grand Opéra en 5 actes, de Scribe, musique de Giacomo MEYERBEER

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 11 au 14 juin 1898

Naissances

Gaillard, Valentine, rue Feydel, 8

Publications de Mariages

Delsard, Jules-Émile-Albert, voyageur de commerce et Bousquau, Marie-Estelle, sans profession.

Pressouyre, Urbain-Louis, sous-officier au 7^e et Gledine Marie sans profession.

Bouyol, Louis-François, fabricant d'articles de voyage et Bergougnoux, Marie-Hésilda, sans profession.

Bru, Basile, cultivateur et Lamouroux, Marguerite, fille de service.

Coudere, Henri, plâtrier et Bergougnoux, Marie-Gabrielle, sans profession.

Décès

Cangardel, Jean-François-Ernest, représentant de commerce, 75 ans, rue des élus, 1.

Courbebaïsse, Anne-Marie-Jeanne, sans profession, 26 ans, célibataire, cours de la Chartreuse.

Arrondissement de Cahors

CRÉGOLS. — Nomination. — M. Delmas maire de Crégols, est nommé au poste d'auxiliaire au ministère de l'Intérieur (service de la sûreté.)

Arrondissement de Figeac

FIGEAC — Tribunal correctionnel. — Audience du 11 juin. — Trois affaires sont successivement appelées :

Antoine Espinasse, âgé de 69 ans, cultivateur, demeurant à Saint Maurice, comparait sous l'inculpation d'abatage d'arbres. Le tribunal le condamne à six jours d'emprisonnement.

Pierre Bouquière, 39 ans, cultivateur à Montbrun, inculpé de coups et blessures, est condamné à 50 fr. d'amende. Il bénéficie de la loi Béranger.

Alexis Bruel, 57 ans, cultivateur à Saint-Cirgues, est condamné à 50 fr. d'amende pour coups et blessures.

Compatriote. — Nous apprenons que notre jeune compatriote, Marcel Cambon vient d'obtenir de M. le ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts une demi-bourse à l'école de musique classique de Paris, à dater du 1^{er} octobre prochain.

Vol. — Ces jours derniers un voleur s'est introduit dans la maison de Marguerite Mathieu et lui a soustrait une somme de 600 fr.

Plainte a été portée à la police qui s'est empressée de procéder à une enquête.

Un serpent monstre. — Vendredi dernier un propriétaire M. F., s'était rendu à une petite propriété qu'il possède à la Déganie, banlieue de Figeac. En visitant une pièce de sainfoin, il s'aperçut qu'un certain mouvement se produisait à travers les tiges et semblait indiquer le passage d'un lézard.

Il s'empressa de mettre son pied sur l'animal. Mais quel ne fut pas son étonnement quand il sentit sa jambe enlacée par les replis d'un énorme serpent qui le serrait plus fort qu'on ne l'aurait fait avec une corde. Il se débarrassa de cet animal encombrant en lui écrasant la tête avec une pierre.

Ce serpent mesurait près deux mètres de long. Il était de la grosseur d'une bouteille d'un demi litre.

BAGNAC. — Le jour de la dernière foire d'Aurillac, un accident qui aurait pu avoir des conséquences graves s'est produit à notre gare. Deux bœufs, qui venaient d'être débarqués, se précipitèrent sur la voie au moment du passage d'un train de voyageurs.

Un fut guillotiné par la machine et l'autre fut grièvement blessé.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro la suite de notre feuilleton « Le Sequestré »

Arrondissement de Gourdon

GOURDON — Battu par une femme. —

Ces jours derniers, le nommé E. V... cultivateur à Souillac, avait tenu de mauvais propos contre la femme Maria M..., celle-ci l'ayant su et V... s'étant présenté chez elle peu de temps après, Maria M..., le reçut en lui portant des coups.

V... pas content, alla déposer une plainte à la gendarmerie de Souillac qui dressa procès-verbal.

Dégâts causés par la foudre. — Nous apprenons que pendant l'orage qui a éclaté mercredi soir, vers six heures, sur la commune de Dégagnac, la foudre est tombée sur le toit de la maison habitée par M. Lacombe, propriétaire aux Toires. Les dégâts qu'elle a causés sont presque insignifiants, on les évalue à une soixantaine de francs.

BULLETIN FINANCIER

Malgré le calme des affaires, les cours acquis se maintiennent sans la moindre hésitation.

Notre 3 0/0 est à 103,25 et le 3 1/2 0/0 à 106,35.

Le Crédit Foncier est ferme à 670; le Crédit Lyonnais est demandé à 835; la Société Générale à 531 et le Comptoir National d'Escompte à 578. La Banque spéciale des valeurs Industrielles se négocie à 176,50.

Le Suez vaut 3614.

Parmi les fonds étrangers, l'Italien cote, 93,35; l'Extérieure 34 3/8; le Turc 22,47; le Russe 3 0/0 96,05; l'Emprunt Roumain 4 0/0 amortissable 1898 est en hausse à 93,25.

Au Comptant, les obligations Ville de Paris 1886 sont particulièrement recherchées à 404.

Les obligations des Chemins de fer Ethiopiens sont fermes à 320.

L'action Bec Auer se traite à 525.

Les actions de la Société Générale de Travaux d'Éclairage et de Force (anciens établissements Clémangon) s'inscrivent à la cote officielle à 540 et 545.

L'Assurance sur la Vie

La Nationale (Vie) offre à sa clientèle d'assurés et de rentiers viagers, un supplément de garantie de 142,400,996 en sus des réserves mathématiques soit 35,93 0/0 de ses réserves. Aucune Société similaire n'en peut présenter d'aussi considérables et c'est ce qui fait dire que la Nationale est la plus riche des C^{ies} d'Assurances sur la Vie.

Bibliographie

COURRIER DE LA MODE

Et comme tous les ans, toutes s'appêtent au départ. Les unes s'en vont aux environs des villes, dans des maisons à elles, d'autres s'installent dans une maison ou des appartements loués, parfois chez des parents. Voilà pour la villégiature. Les autres s'appêtent pour de grands voyages dans le Nord, de longues stations dans les endroits balnéaires, dans les villes d'eaux où se font les cures et dans les montagnes où l'on prend des bains d'air. Voilà pour les voyageuses et les malades. Tout cela demande des toilettes spéciales.

Cependant, sauf pour les femmes dont la profession consiste à être bien mises, la simplicité nous semble à l'ordre du jour. Quand nous disons simplicité, c'est plutôt esprit pratique qu'il convient d'écrire. En effet, la mode est passée d'emporter vingt-quatre toilettes qu'on ne met jamais, et les femmes sérieuses, qui sont nombreuses, se contentent du strict nécessaire pour voyager. Pour un voyage circulaire (chacune de nous sait combien ces voyages sont en faveur) un complet de lainage anglais est parfois suffisant avec deux ou trois blouses de rechange, permettant de garder la même jupe pour le dîner et le théâtre, en variant simplement le corsage. Dans un petit carton on place une minuscule capote de fleurs qui remplace, selon les besoins, le chapeau de voyage en paille ou en feutre.

On joint au complet un imperméable de laine légère doublé de surah, servant de manteau de voyage et de sortie de théâtre tout à la fois. Deux blouses de foulard clair, une blanche, une changeante, sans compter celle du costume, très peu de linge et une paire de chaussures de rechange, le tout dans une valise, voilà le bagage suffisant pour une femme qui voyage pour voir, non pour être vue. Plus pratiques encore sont les Américaines qui portent en dessous la combinaison, c'est-à-dire le maillot de soie remplaçant chemise et pantalon. Sur le maillot le corset, un jupon de soie foncée sans dentelle et c'est tout.

Si on veut être tout à fait élégante, on peut glisser dans la valise une jupe de soie légère, noire de préférence. Je connais de très grandes dames qui voyagent ainsi, avec une simple valise, étant donné qu'elles n'emmenent ni enfants, ni domestiques.

Si au contraire on a l'intention de s'installer pour longtemps dans un endroit, la chose

change tout à fait d'aspect. Il est impossible de mettre toujours la même robe.

Quoique le besoin de varier ses ajustements se fasse sentir, pour un long séjour à la mer ou aux eaux, nous conseillons de ne prendre que les robes et les chapeaux indispensables.

Toutes les personnes qui se déplacent souvent sont obligées d'avoir qu'elles emportent toujours trop de choses.

Outre le complet et le manteau de voyage, dont on ne peut se passer, il faut une jolie robe de laine, une robe de foulard, une robe de tulle noir sur dessous clair, une jupe noire et blouses différentes et deux toilettes de soirées si on fréquente les casinos. Comme chapeaux, un joli chapeau noir rond, un toquet fantaisie et un chapeau du soir.

Si on doit séjourner au bord de la mer ou dans les montagnes, il faut emporter comme robe de laine une robe d'hiver et ce qu'on possède de plus chaud comme manteau, sans compter quelques vêtements chauds de dessous.

Dans certains pays, que je pourrais désigner, les hôtels ne sont aménagés que pour la saison d'été, et sont par conséquent dépourvus de cheminée. L'hiver, on ferme. Or, pour certaines soirées fraîches dans les pays de montagnes ou au bord de la mer, il fait si froid qu'on supporterait un manteau fourré. Vous voilà prévenues, aimables voyageuses. Ce ne sera pas de notre faute si sous souffrez de la température froide des soirs d'été dans les montagnes.

BLANCHE DE GÉRY.

Extrait de *La Saison*, Journal illustré des Dames, 30, rue de Lille, Paris. — Spécimen gratuit sur demande.

50 DATES HISTORIQUES

Les élèves de l'enseignement secondaire et surtout de l'enseignement primaire n'ont pas toujours une idée nette des grandes périodes et des grandes dates historiques.

L'enseignement patriotique et l'enseignement civique en souffrent. M. André, ancien élève de l'école normale supérieure de Saint-Cloud, professeur d'école normale, inspecteur de l'enseignement primaire à Cahors, vient de résumer la vie nationale en 53 tableaux muraux, renfermant 53 grandes dates historiques (Périodes, grands événements intérieurs ou extérieurs).

En les placardant sur les murs des écoles primaires, des lycées et collèges, des écoles normales, des salles de classe et des salles d'étude, les élèves apprendront l'histoire en quelque sorte à leur insu, sans effort et sans travail.

Un certain nombre de municipalités ont même manifesté le désir de placer ces tableaux muraux dans les salles de mairie, puisqu'ils résument la vie nationale et peuvent servir à l'instruction des citoyens.

Ces tableaux, bien composés établis sur du parchemin, serviront, de plus, à décorer les salles de classe et les salles de mairie.

Le cadre de chaque tableau est tricolore, et les dates ressortent clairement, même à une distance assez grande.

Prix des 53 tableaux pris chez M. Coneslant, imprimeur-éditeur, rue des Capucins, n° 1 : 5 francs.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

RECOMMANDATIONS EN VUE D'ÉVITER, DANS LES TRANSPORTS PAR CHEMIN DE FER, LES PERTES DE COLIS OU LES RETARDS DANS LEUR LIVRAISON.

Beaucoup de personnes ont pris l'habitude d'inscrire, sur les colis-bagages ou autres qu'elles remettent en chemin de fer, leur adresse et le nom de la gare destinataire.

Cette précaution évite presque toujours les fausses directions avec leurs conséquences, c'est-à-dire les retards dans la livraison ou même laper te des colis. Aussi se généralise-t-elle de plus en plus.

Pour faciliter l'inscription de la gare destinataire à chaque nouveau voyage, la Compagnie d'Orléans met en vente, dans ses gares et stations, des carnets d'étiquettes gom-mées et des liasses de fiches, au prix de 0fr05 le carnet de 10 étiquettes en liasse de 10 fiches

PRIME MUSICALE GRATUITE

lecteurs du *Journal du Lot*, découpez ce bon et envoyez-le, avec votre adresse à M. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais; vous recevrez gratis et franco un joli morceau de musique pour piano).

Macaroni, Vermicelle, RIVOIRE et CARRET
EXIGER LE PAQUETAGE Seule vraie garantie

rinhae-Lentour; Cambou, à St-Paul-de-Vern; Marculy, à Fontanes-Lunegarde; Ouvrier, à Promilhanes; Bergougnoux, à Montagnac; Valadié, à Creysse; Vernéjoul, à St-Perdoux; Bru, à St-Henri (Cahors); Auzel, à Reilhac; Roland, à Lissac; Guillard, à Saint-Jean-Lespinasse; Montin, à Saint-Sosy; Souleillou, à Rouffilhac. Promotions à la 4^e classe. — Ancienneté de classe : Mme Henry, à Saint-Romain (Gourdon). Ancienneté des services : Mmes Pignères, à Cahors; Bédoué, à Gourdon; Charles, Luzech; Cypièrre, à Camburat; Mouraysé, à Saint-Germain. Titularisations : Mmes Fontenille, à Lanzac; Brunet, à Sarrazac; Pezet, à Gaillac (Cajarc); Conquet, à Marcihac; Bousquet, à Bretenoux; Gibrat, à Thémimes; Frézals, à Souillac; Bonilacy, à Catus; Fabre, à Puy-l'Évêque.

CAHORS

Nouvelles militaires

Trois cents hommes du 7^e d'infanterie sont partis la semaine dernière en permission d'un mois, pour travaux agricoles.

Procès de presse

Lundi le tribunal a rendu son jugement dans l'affaire de l'abbé Teuillière, de Martiel, au *Réveil du Lot*. Le *Réveil* a été condamné, pour injures, à 200 francs de dommages-intérêts et à l'insertion du jugement dans son prochain numéro et dans un journal départemental au choix du demandeur.

Le Veloce-Sport-Cadurcien

MM. les membres du V. S. C. sont instamment priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu vendredi prochain 17 juin courant, à 8 h. 1/2 du soir, au siège du Club, café Tivoli.

Ordre du jour : 1^o Fixation de la date des courses; 2^o approbation du programme; 3^o questions diverses; 4^o correspondances.

Les prévoyants Français

Société mutuelle d'épargne

Situation de la Société au 25 mai 1898
Sociétaires..... 6 868
Paris..... 9.706
Capital social..... 565 768 15

Sauvetage

Dimanche, vers 11 h. du matin, le jeune Charles Morcq, âgé de 6 ans, demeurant avec ses parents, rue Saint-André, 16, s'amusa sur le bord du Lot, à l'abreuvoir du quai de Regourd, lorsqu'il tomba dans l'eau. Le fils Dominique Dedieu, âgé de 11 ans, qui pêchait un peu plus loin, est accouru et a lancé son roseau de pêche à l'imprudent que celui-ci a saisi. Au même instant le jeune Dedieu saisit l'enfant et put le retirer de l'eau et le ramener chez lui.

Le jeune Dedieu mérite des félicitations pour le sang-froid dont il a fait preuve.

Accident

Lundi matin, le sieur Jean Milhas, âgé de 29 ans, étameur, rue Nationale, se rendait avec son cheval et sa voiture à Larroque-des-Arcs, lorsque arrivé près des Tuileries, l'animal qui était très ombrageux, ayant eu peur d'une brouette qui se trouvait sur la route, a reculé et cheval et voiture ont roulé dans la rivière; heureusement que le sieur Milhas sait nager et qu'il a pu se sauver, mais le cheval est mort asphyxié.

Foire

La foire du 11 juin a été peu importante. Les cours des bestiaux et des diverses denrées ont été les suivants :

Bœufs. — Bœufs gras, de 32 à 33 fr. les 50 kilos; les attelages, de 400 à 800 fr. la paire.

Porcs. — Les jeunes porcs, de 10 à 25 fr. la pièce, selon grosseur.

Moutons. — Moutonsgras, 60 c. le kil.; les agneaux, 75 c. le kilo.

Halle. — Blé en vente, 110 hectolitres, vendus, 100; prix moyen, 27 fr. 50 l'hectolitre. — Mais en vente, 100 hectolitres, vendus 90, prix moyen 7 fr. 50 l'hectolitre. — Pommes de terre, de 3 à 4 fr. les 80 litres.

Marché. — Volailles grasses, 75 c le 1/2 kilo; lapins privés, 45 c le 1/2 kilo; oisons, 4 fr. la paire; jeunes canards, 1 fr. 50 la paire.

Œufs, 60 c. la douzaine.

Bourse de Paris

	COMPTANT Cours du jour	TERME Cours du jour
3 0/0.....	103 30	103 27
3 0/0 amortissable.....	104 50	—
3 1/2 0/0 1894.....	106 30	106 42
Tunis, obl. 3 0/0 1892.....	500 —	—
Annam, Tonkin, 2 1/2, 1896.....	91 —	91 —
Madagascar 6 0/0, 1887.....	91 25	—
Angleterre 2 3/4 0/0, c. 100 L.....	—	—
Autriche 4 0/0 or (40 flor.).....	104 80	—
Egypte unifiée (500 fr.).....	109 10	—
— Daira-Sanieh (20 f r ^s).....	—	—
— Privilégiée (500 f cap.).....	104 90	—
— Domaniales (20 L. cap.).....	106 45	—
Espagne 4 0/0. Extér. (40 p.).....	40 —	34 42
Hongrie 4 0/0 or (40 flor.).....	102 80	—
Italie 5 0/0 (1.000 f de rente).....	93 90	94 —
Portugal 3 0/0 (20 L. cap.).....	19 27	—
Roumain 5 0/0 1875.....	102 —	—
Russie 4 0/0 1867-69.....	103 25	—
— 4 0/0 1880.....	103 40	—
— 4 0/0 1889, coup. de 100 fr.....	102 75	—
— 4 0/0 1890, 2 ^e et 3 ^e émis.....	—	—
— 4 0/0 consol., 1 ^{re} et 2 ^e série.....	—	102 50
— 3 0/0 1891, or, t. p.....	96 —	96 30
— 3 1/2 0/0 1894.....	101 25	101 17
Turc, série D.....	21 80	21 55
Ottomanes priorité (500 f).....	—	—
Donanes ottomanes (500f).....	495 —	—
Banque de France.....	3580 —	3610 —
Banque Paris et Pays-Bas.....	919 —	919 —
Comptoir national d'escompte.....	585 —	585 —
Crédit algérien.....	—	—
Crédit foncier de France.....	670 —	671 —
Crédit indust. et commercial.....	608 —	—
Crédit lyonnais.....	835 —	837 —
Société de Crédit mobilier.....	47 50	—
Société générale.....	531 —	—

LE JOURNAL DU LOT EST EN VENTE à Cahors :

Chez M^{me} ESTIENNE, buraliste, boulevard Gambetta.
 — M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.
 — Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.
 — Mme veuve BRUEL, buraliste, rue de la Mairie.
 — M. MAURY, marchand de journaux, 53, rue Nationale.

J. VALDIGUIÉ

PHOTOGRAPHE A CAHORS
 Lauréat des grandes Expositions Internationales.
 7 fois Hors Concours.
 Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — **Derniers progrès du jour.**
 Spécialité d'AGRANDISSEMENTS INALTÉPABLES jusqu'à 2 mètres de hauteur sur 1 mètre de large.
 Portraits de toute dimension depuis la carte de visite jusqu'à la grandeur naturelle. Reproduction de vieilles photographies en tous genres, gravures (dessins, objets d'art), autographes etc. Travaux à domicile pour Ingénieurs, Architectes. Toutes les nouveautés photographiques sont exécutées par M. Valdiguié, des échantillons de ces dernières sont exposées dans son salon. Tous les travaux sont livrés absolument irréprochables et sont recommandés s'ils ne plaisent pas. Vues de Cahors et des environs.

Bibliographie

Société anonyme de la MODE ILLUSTRÉE
 au capital de 700.000 francs
 Siège social : rue Jacob, 56, à Paris

LA MODE ILLUSTRÉE
 JOURNAL DE LA FAMILLE
 Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND
 16 PAGES IN-4°
 PARAIT TOUTES LES SEMAINES AVEC UNE GRAVURE COLORIÉE SUR CHAQUE NUMÉRO

La *Mode illustrée*, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des travaux d'agrément, a augmenté, à partir du 1^{er} avril 1897, son format et le nombre de pages. Elle donne, sans augmentation de prix : 1^o Quatre pages de plus. 2^o Une gravure coloriée sur la première page de chaque numéro. 3^o Les romans illustrés peuvent être reliés à part.
 Les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.
 Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière ; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.
 Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

Prix pour les départements : 1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr. — 4^e édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de M. L. Hébert, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi s'abonner dans tous les bureaux de poste et dans toutes les librairies des départements.

VIENT DE PARAITRE
NOUVEAU COURS DE MORALE
 Rédigé conformément aux programmes officiels du 27 juillet 1882

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN
L'Enseignement Moral à l'École primaire
 par F. VIALA, instituteur public
 Avec une préface de M. MOURGUES, insp. pri^{er}
 Livre de morale pratique et de lecture courante
 1 vol. in-12 cartonné, 272 pages, 1 fr. 40
 Augustin CHALAMEL, éditeur, 17, rue Jacob, PARIS
 Se vend aussi chez l'AUTEUR, à LASALLE (Gard).

CONDITIONS DE VENTE :
 Envoi franco contre le montant en timbres-poste ou mandat pour les spécimens. — Remise ordinaire pour les commandes.
 Pour les commandes adressées à l'auteur, à LASALLE (Gard) contre le montant en timbres-poste, remise de 20 0/0 franco de port (pour les membres de l'enseignement seulement). Indiquer la gare qui dessert la localité.
 On est prié de faire inscrire l'Enseignement moral sur la liste départementale lors de la prochaine conférence cantonale.

LE MONITEUR DE LA MODE
 paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
 LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :
 PLUS DE MODELES NOUVEAUX
 PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
 PLUS DE LITTÉRATURE
 PLUS DE RECETTES DE CUISINE
 PLUS DE RENSEIGNEMENTS QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
 EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2^e, 3^e et 4^e N^{os}.
 3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
 ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées
 La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France et les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} itinéraire
 Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e itinéraire
 Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris. (via Montauban-Cahors-Limoges, ou via Figeac-Limoges).

3^e itinéraire
 Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).
 Durée de validité : 30 jours. Prix des billets : 1^{re} classe 163 fr. 50 — 2^e classe, 122 fr. 50.
 Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

PÈLERINAGE À ROCAMADOUR
 BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS
 A l'occasion du Pèlerinage de Rocamadour, il est délivré, chaque année, du samedi, veille de la fête des Rameaux, au 31 octobre inclus, des billets aller et retour de toutes classes pour Rocamadour, avec réduction de 40 0/0 en 1^{re} classe, de 35 0/0 en 2^e classe et de 30 0/0 en 3^e classe sur le double des prix des billets simples :
 Aux gares distantes de Rocamadour de 250 kilomètres au plus.
 Les billets de Pèlerinage donneront droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs, à l'exception des trains poste et

express ; ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour de leur délivrance.

Une brochure intitulée **Le Cantal** vient d'être mise en vente dans toutes les bibliothèques des gares du réseau d'Orléans au prix de 0 fr. 25.

HOTEL DE LA COMPAGNIE D'ORLEANS à Vic-sur-Cère (Cantal)

ouvert du 1^{er} juin au 15 octobre de chaque année

L'hôtel est au milieu d'un parc clos et boisé de cinq hectares, à côté d'une forêt.
 Altitude : 750 mètres au-dessus du niveau de la mer.
 A cinq minutes à pied de la station de Vic-sur-Cère. — Omnibus à tous les trains.
 Voisin de l'établissement hydrothérapique et de la source minérale.
 Voisin d'un casino avec troupe d'opérette et de comédie jouant pendant la saison.
 Éclairage électrique dans toutes les chambres.
 Grande salle à manger de 100 couverts. — Restaurant. — Billard. — Grande véranda fermée, de 40 mètres de longueur.
 Distribution à tous les étages d'eau potable reconnue de pureté exceptionnelle par l'Institut Pasteur.
 55 chambres à un et deux lits.
 Balcons. — Belle vue sur la vallée de la Cère et sur la montagne.
 Jeu de law-tennis.
 Bains dans l'hôtel.
 Bolle aux lettres dans l'hôtel.
 Télégraphe à la station et à la ville.
 Location de voitures pour excursion.
 La ville de Vic-sur-Cère, chef-lieu de canton, compte 1,700 habitants. — Église.

Excursions aux Gorges du Tarn

Il est délivré des billets de voyage circulaire de 1^{re} et de 2^e classe, permettant de visiter les Gorges du Tarn et comprenant les itinéraires ci-après, savoir :

Paris, Montargis, via Moret ou Corbeil, Arvant, Neussargues, Carabit, Mende ou Banassac-la-Canourgue (interruption du voyage par fer), Aguessac ou Millau, Sévérac-le-château, Rodez, Figeac, Brive, Limoges, Vierzon, Paris.
 1^{re} classe : 118 francs, 2^e classe : 83 francs.

Paris, Montargis, via Moret ou Corbeil, Arvant, Neussargues, Carabit, Mende ou Banassac-la-Canourgue (interruption du voyage par fer), Aguessac ou Millau, Béziers, Carcassonne, Toulouse, Montauban, Brive ou Toulouse, Capdenac, Brive, Limoges, Vierzon, Paris,
 1^{re} classe : 130 francs, 2^e classe : 93 francs.

Paris, Vierzon, Limoges, Brive, Figeac, Rodez, Sévérac-le-Château, Mende ou Banassac-la-Ca-Sourgue (interruption du voyage par fer), Aguessac ou Millau ou Saucières ou Comberedonde ou le Vigan, Nîmes, Tarascon, Lyon, Dijon, Paris.
 1^{re} classe : 136 francs, 2^e classe : 96 francs.

Toulouse, Figeac, Neussargues, Carabit ou Capdenac, Rodez, Mende ou Banassac-la-Canourgue (interruption du voyage par fer), Aguessac ou Millau, Béziers, Carcassonne, Toulouse.
 1^{re} classe : 64 francs, 2^e classe : 47 francs.
 Validité des billets : 30 jours, non compris le jour de départ.
 Nota. — Les voyageurs peuvent commencer leur voyage à toutes les gares situées sur l'itinéraire du voyage circulaire, mais il doivent suivre cet itinéraire indiqué ci-dessus, les excursions des Gorges du Tarn n'étant possible que dans le sens de la descente. Il n'est rien remboursé pour les parcours abandonnés.
 Les frais de l'excursion dans les Gorges du Tarn ne sont pas compris dans les prix des billets de voyages circulaires.

BAINS DE MER DE L'OCEAN

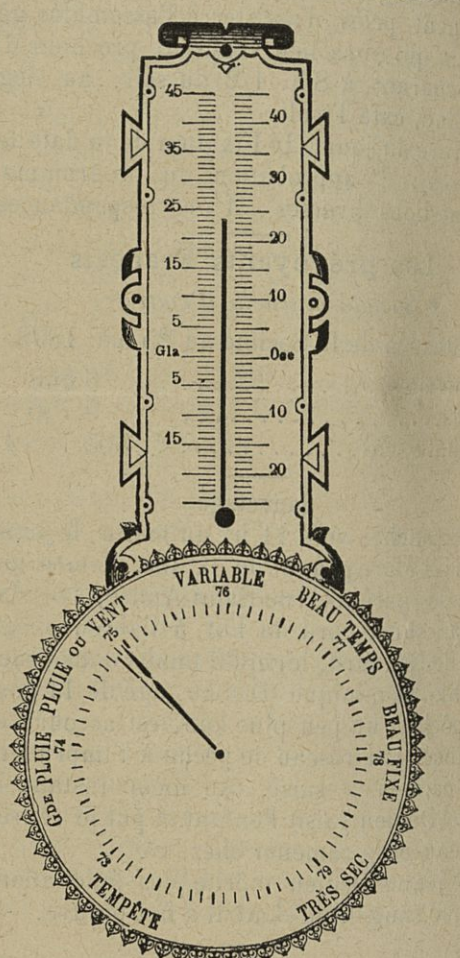
BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS VALABLES PENDANT 33 JOURS
 Pendant la saison des Bains de mer, du samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du

réseau, des *Billets Aller et Retour* de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, (Sainte-Marguerite), Escoubac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Le Palais-Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau (Beg-Meil, Fouesnant), Quimper (Bénodet), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).
 Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Exposition générale Italienne à Turin, en 1898

A l'occasion de l'Exposition générale Italienne devant se tenir à Turin du 1^{er} mai au 1^{er} novembre 1898, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec celle de Lyon, fera délivrer, du 25 avril au 31 octobre inclus, dans les principales gares de son réseau, des billets d'aller et retour directs pour Modane, conjointement avec des billets aller et retour Italiens de Modane à Turin.
 Les prix des billets d'aller et retour français seront ceux prévus aux tarifs spéciaux G. V. n^o 2 Orléans et P. L. M.
 Leur durée de validité sera uniformément de 30 jours ; ils ne donneront droit à aucun arrêt en cours de route, et les porteurs de ces billets devront suivre, au retour, le même itinéraire qu'à l'aller.
 Les prix des billets aller et retour Italiens, « Modane-Turin » sont de :
 1^{re} classe 18 fr. 85 — 2^e classe 13 fr. 90 — 3^e classe 9 fr. 15.
 Ces prix comprennent la valeur de deux billets d'entrée à l'Exposition.



Baro-Thermomètre.
 Température minima du jour : 11.6
 Id. maxima de la veille : 20.3
 Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 19.
 L'un des gérants : B. ALIBERT

1898 PULVÉRISATEUR-DEPEYRE
 A pompe directe et air comprimé
1^{er} Prix — Hors Concours — Médailles d'Or
 Dans les principaux Centres viticoles de France
Derniers Perfectionnements. Appareil garanti
 28 F. CUIVRE JAUNE — 30 et 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant
 Chevalier du Mérite Agricole
 18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)
 NOTA. — Vu le grand nombre de demandes, il est prié de se faire inscrire au plus tôt.

Bijouterie, Joaillerie, Horlogerie, Orfèvrerie
MANDELLI, Cahors
 Seul représentant de l'ORFÈVRERIE CHRISTOFLE
 Dépositaire du Chronomètre OMEGA
 En tous genres de boîtes Nickel depuis 30 fr., Acier 35 fr., Argent 45 fr., Or 125 fr.